Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 52 (1938)

Heft: 2

Artikel: Sigillographie neuchâteloise [suite]

Autor: Jéquier, Léon

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746366

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Wänden angebracht gewesenen Wappen. Das erste ist dasjenige des Reformations-Bischofs Christoph von Utenheim (S. 110). — Das Wappenbuch des Hieronymus Vischer ist im Jahre 1597 entstanden. Die Ausführung ist überall eine sehr sorgfältige, die Farbe in ihrer Tönung noch sehr frisch erhalten. Die Wappen, die zumeist mit Helm und Helmzierden dargestellt sind, sind mit den Namen ihrer Inhaber überschrieben. Gelegentliche Beischriften sind spätere Zutaten. — *Literatur:* Rudolf Wackernagel, Wappenbücher in Basel, in: Der deutsche Herold, 1891, S. 164.

(Schluss folgt).

Sigillographie neuchâteloise

par Léon Jéquier.

(Suite)

Les deux cachets de François, bâtard de Longueville (74) portent un écu écartelé Bade et Neuchâtel (D 22 b et c, pl. I et II, 1936). Il est rare que des enfants illégitimes aient ainsi, au lieu de briser les armes paternelles, repris celles d'une famille éteinte dans la leur. Dans ce cas pourtant c'est assez naturel puisque François avait reçu le titre de marquis de Rothelin, hérité lui aussi des Bade-Hochberg.

D'après le P. Anselme ses descendants ajoutèrent à cet écartelé un écusson sur le tout aux armes de Longueville. Il est probable que cette adjonction n'a été faite qu'après l'extinction de la branche légitime[1]). L'ex-libris de l'abbé d'Orléans portait en effet écartelé Bade et Neuchâtel avec Longueville sur le tout[2]) et un descendant légitime n'aurait jamais employé les armes déjà adoptées par une branche bâtarde.

* * *

e. Bâtards de Neuchâtel.

Nous connaissons les armes de deux des bâtards du comte Louis: Vauthier, seigneur de Rochefort (96) dont tout le monde connaît la fin tragique, et son frère Jean, abbé de St-Jean d'Erlach (98). Le premier portait sur son sceau les armes de Neuchâtel brisées d'une cotice et d'une étoile au quartier dextre du chef brochant sur la cotice (fig. 78, 1936). Son cimier est un bouquet de plumes de forme analogue à celui porté par Jean de Neuchâtel, fils aîné du comte Louis (A 39a, pl. III, 1936).

L'abbé de St-Jean portait par contre les armes de Neuchâtel pleines (E. 1, pl. IV, 1936). Les seules empreintes connues de son sceau sont d'ailleurs bien postérieures à la mort de sa sœur Isabelle, dernière descendante directe des comtes de Neuchâtel.

* * *

Les seigneurs de Vaumarcus, Travers et Gorgier, qui descendent de Girard de Neuchâtel (102), bâtard de Jean le Bel, ont brisé l'écu de Neuchâtel d'une cotice

[1]) 1694, mort de l'abbé d'Orléans, ou 1707, mort de la duchesse de Nemours.
[2]) J. Grellet et M. Tripet, *Les Ex-libris neuchâtelois*, fig. 5.

componée (E 2 et E 3, pl. XIX et XXI, 1934). Je ne connais pas de documents contemporains donnant les émaux de cette cotice sinon un écu du « Livre du Concile de Constance » qui porte d'or à la bande d'azur, au pal d'argent chargé de trois chevrons de gueules brochant (fig. 37)[1]. Les inexactitudes que comportent cet écu le rendent fort sujet à caution, mais on a toujours considéré que la cotice des Vaumarcus était componée d'azur et d'or. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant, car elle pourrait avoir été empruntée aux armes de Louis, baron de Vaud, frère d'Eléonore de Savoie, femme de Rodolphe IV de Neuchâtel, ancêtre direct de Girard. On trouve fréquemment ainsi des brisures tirées des armes de familles alliées, ce qui permet d'en déterminer l'émail avec beaucoup de vraisemblance même si l'on manque de documents en couleurs.

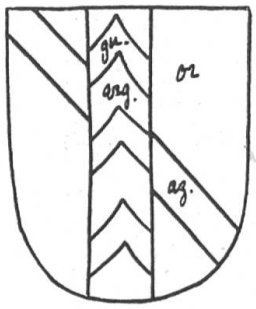

Fig. 37. Ecu tiré du Livre du Concile de Constance (1483).

La cotice componée fut, dit-on, supprimée en 1507 par Louis d'Orléans lorsque, pour des motifs politiques, il pardonna à Claude de Vaumarcus (108) la conspiration qu'il avait ourdie pour s'emparer du comté de Neuchâtel[2]. Cette affirmation ne paraît pas exacte, puisque le sceau très effacé, il est vrai, de Jean II († 1477), père de Claude, ne semble pas porter la cotice (E 4, pl. XIX, 1934). D'autre part Simon, coseigneur de Travers et Gorgier (110), frère cadet de Claude, brisait l'écu de Neuchâtel d'une étoile en pointe (E 7, pl. X, 1934). Aurait-il supprimé la cotice en 1507, en même temps que son frère, pour prendre une autre brisure? Ce serait assez peu vraisemblable, tandis que, si son père avait déjà repris l'écu plein il était normal qu'en tant que cadet il adoptât une brisure, fort discrète, il est vrai, et sans rapport avec la cotice qui demeurait le rappel d'une ascendance illégitime.

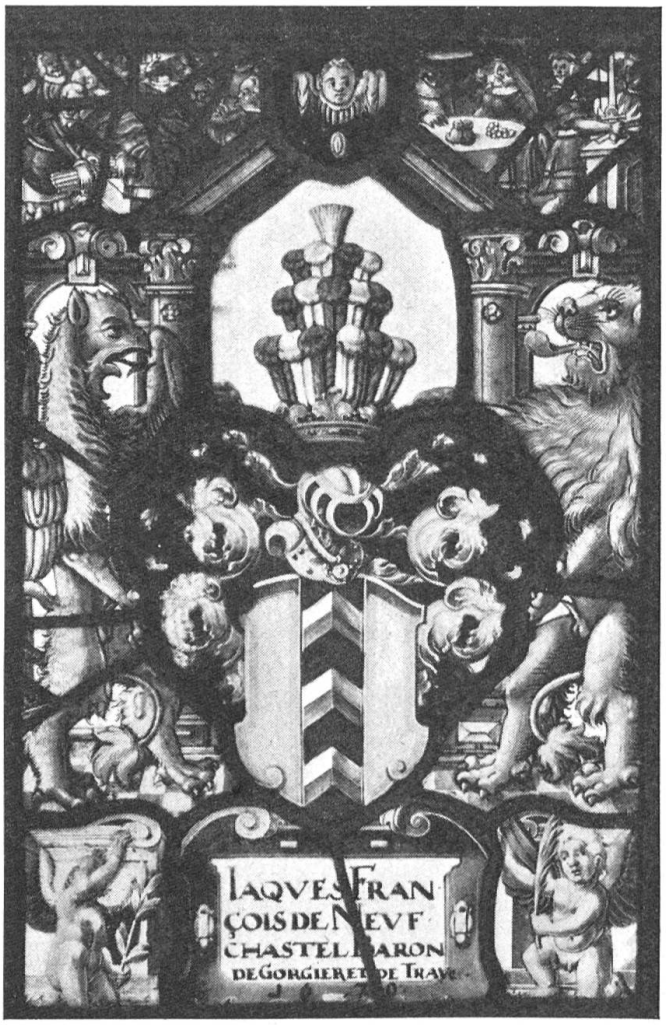

Fig. 38. Vitrail de Jacques-François de Neuchâtel.

Tous les descendants de Claude ont, par la suite, porté l'écu de Neuchâtel sans brisure.

Le cimier est une touffe de plumes d'abord arrondie (E 3, pl. XIX, 1934) qui se transforme en une sorte d'aigrette (pl. XX, 1934) puis en un bouquet de plumes d'autruche (E 12, pl. XX, 1934) qui prend une forme curieuse, par suite de la maladresse du

[1]) Ulrich von Richental, *Conciliumbuch*, Augsburg 1483, p. 210.

[2]) F. de Chambrier, *Histoire de Neuchâtel et Valangin*, p. 261, qui n'indique pas, contrairement à sa règle habituelle, d'où il a tiré ce renseignement.

sculpteur, sur la tombe de Louise-Françoise de Neuchâtel († 1634) (130) (fig. 39)[1]). Ce plumail est par contre particulièrement réussi sur le vitrail de

Fig. 39. Pierre tombale de Louise-Françoise de Neuchâtel.

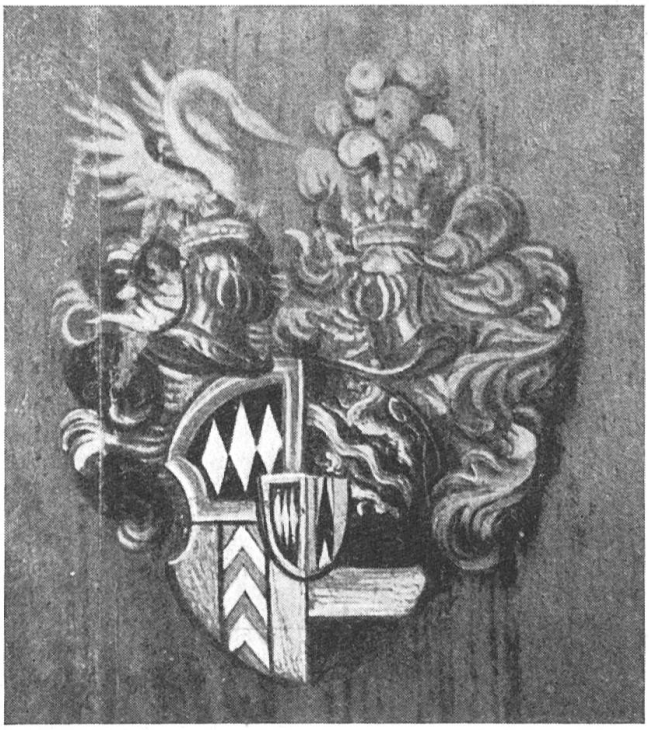

Fig. 40. Ecu sur un portrait de Rodolphe de Bonstetten.

Jacques-François de Neuchâtel, baron de Gorgier (132), actuellement au Musée Historique de Neuchâtel (fig. 38). Les plumes d'autruche y sont alter-

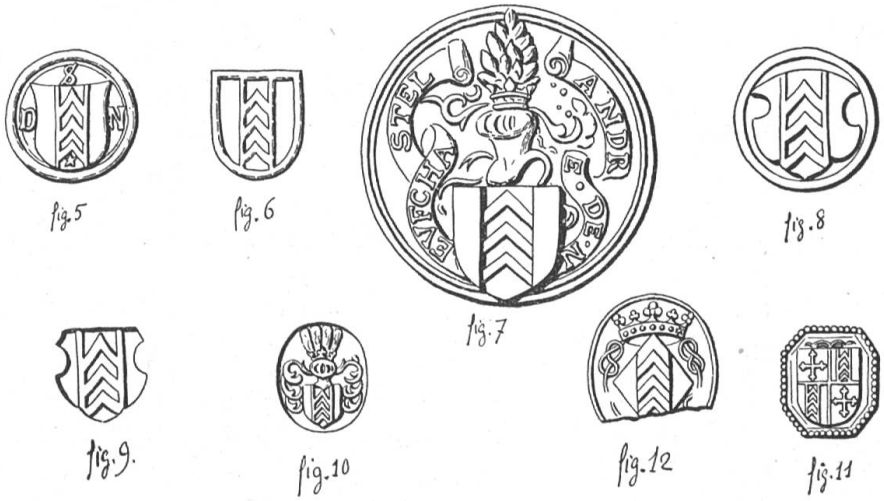

Fig. 41.
Fig. 5. Cachet de Simon de Neuchâtel utilisé en 1553 par Claude II. — Fig. 6. Cachet utilisé par Lancelot de Neuchâtel (1540) puis par Claude II (1560). — Fig. 7. Sceau d'André de Neuchâtel-Vaumarcus (1577). Fig. 8. Contre-sceau d'André de Neuchâtel-Vaumarcus (1577). — Fig. 9. Cachet de Béat-Jacob, baron de Gorgier (1604). — Fig. 10. Cachet de Charlotte, dame de Gorgier (vers 1700). — Fig. 11. Cachet d'Elisabeth de Neuchâtel (1660). — Fig. 12. Cachet d'Elisabeth de Neuchâtel (1663).

nativement rouges et jaunes et l'aigrette blanche. Sur un portrait de Rodolphe de Bonstetten († 1631), coseigneur de Travers, l'écu de celui-ci est surmonté des

[1]) Pierre tombale dans l'église de Cressier.

cimiers Bonstetten et Neuchâtel. Dans ce dernier les plumes d'autruche sont alternativement rouges, jaunes et blanches (fig. 40)[1].

Le plus ancien sceau de Jean I de Vaumarcus (E 2, pl. XXI, 1934) nous montre l'écu tenu par deux lions. Sur le vitrail ci-dessus celui de dextre est remplacé par un griffon. Ces deux supports sont d'or.

* * *

Depuis la rédaction du début de ce travail j'ai eu la chance de retrouver quelques cachets et sceaux inconnus des descendants de Girard de Neuchâtel-Vaumarcus. Je les ai rassemblés ci-dessous. Ils n'apportent d'ailleurs rien de nouveau

Fig. 42. Bahut aux armes d'Elisabeth de Neuchâtel.

au point de vue des types sigillaires non plus que de l'héraldique (fig. 41, 5 à 12). Remarquons simplement que Claude II (116), second fils de Lancelot, employa avant la mort de son père un cachet de Simon avec l'étoile comme brisure (fig. 41). Avait-il à cette époque adopté la même brisure que son grand-oncle? Ses sceaux postérieurs ne portent plus de brisure.

Le cachet d'Elisabeth (127), femme de Pierre Vallier, seigneur de Cressier, porte un écartelé Vallier (d'azur à la croix treflée d'or) et Neuchâtel (fig. 11). Il est curieux de le rapprocher d'un bahut fait pour elle et qui porte un écartelé Neuchâtel et Watteville (de gueules à trois demi-vols d'argent), famille de sa mère (fig. 42)[2].

(A suivre)

[1]) Portrait reproduit dans l'« *Exposition rétrospective neuchâteloise* ». L'écu est écartelé Bonstetten, Diessbach (grand'mère paternelle de Rodolphe et femme du Gouverneur de Neuchâtel), Neuchâtel (la mère de Rodolphe) et Laviron (sa grand'mère maternelle). Sur le tout parti Bonstetten et Erlach (sa femme). Ce portrait date de 1622.

[2]) Bahut reproduit dans l'« *Exposition rétrospective neuchâteloise* » (cliché Attinger).